

L'AUSTRALIE ET LA Nlle-ZÉLANDE MAINTIENNENT LEUR POSITION ANTINUCLÉAIRE

Washington s'efforce de limiter la crise

■ Soucieux d'éviter un nouveau conflit au sein de l'ANZUS, le pacte de défense qui les lie à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande, les États-Unis ont décidé hier de se passer du concours de l'Australie pour surveiller les essais du missile intercontinental MX, prévus dans le Pacifique.

Le secrétaire d'État George Shultz, qui venait de recevoir à déjeuner le premier ministre australien Bob Hawke, a déclaré que Washington « avait pris la décision de conduire les tests du MX sans les arrangements prévoyant le concours de l'Australie ».

Les États-Unis avaient demandé à l'Australie de permettre aux avions américains chargés d'enregistrer les données des tests du MX d'utiliser des bases sur le territoire australien.

Le secrétaire d'État a par ailleurs confirmé que les USA n'envisagent pas de « prendre des mesures » contre la Nouvelle-Zélande après la décision de Wel-

lington de refuser l'accès de ses ports aux navires américains susceptibles de transporter des armes atomiques.

Un haut fonctionnaire du département d'État avait déjà déclaré hier que Washington n'avait pas l'intention de punir la Nouvelle-Zélande, notamment par des sanctions économiques, et avait souligné la volonté d'apaisement des États-Unis dans cette affaire.

M. Shultz a toutefois ajouté que la décision de la Nouvelle-Zélande changeait « le caractère opérationnel de sa participation » au pacte de l'ANZUS et que les USA devaient tenir compte de ces nouvelles réalités.

M. Shultz a indiqué que le premier ministre australien lui avait fait part de la préoccupation soulevée dans son pays par le projet américain d'utiliser des bases australiennes pour le ravitaillement des avions qui enregistreront les données des essais du



Bob Hawke, premier ministre australien.

MX. Le secrétaire d'État a ajouté qu'il existe une grande variété de façons de suivre les tests du

MX, qui ne nécessitent pas forcément le concours de l'Australie.

La presse australienne s'était fait l'écho de l'intention de M. Hawke de faire savoir à Washington qu'il ne comptait plus aider le Pentagone à procéder aux essais du MX. M. Hawke a de son côté souligné que l'engagement de son pays au sein de l'alliance avec les USA demeurait « inchangé ». Ce serait une erreur de penser que la décision américaine aura des conséquences sur nos relations au sein de l'ANZUS; cela n'en a aucune, a-t-il dit. Le premier ministre australien a expliqué que la question du refus de l'Australie de prêter son concours aux essais du MX ne s'était pas posée dans la mesure où M. Shultz lui avait fait part de la décision américaine de se passer du soutien logistique australien.

En ce qui concerne la Nouvelle-Zélande, M. Shultz a dit regretter la décision de Wellington de refuser d'accueillir des navires de guerre américains pouvant por-



David Lange, premier ministre de Nouvelle-Zélande.

ter des armes nucléaires, mais il a ajouté: « Nous leur rappelons aussi que ceux qui apprécient la

liberté doivent être prêts à la défendre ».

Plus tôt, à Wellington, le premier ministre David Lange s'en était pris vivement aux USA pour les « menaces directes » proférées, selon lui, contre son pays parce qu'il refuse l'accès de ses ports aux navires américains à capacité nucléaire. Commentant les propos attribués à M. Caspar Weinberger, secrétaire américain à la Défense, selon lesquels la Nouvelle-Zélande paierait chèrement son attitude, M. Lange a déclaré: « Je considère inacceptable qu'un pays tiers tente, par la menace ou la coercition, de modifier la politique qui a été adoptée par les Néo-Zélandais ».

M. Lange a précisé que la Nouvelle-Zélande peut tenir son rôle dans l'ANZUS tout en demeurant un pays non-nucléaire. Il a souligné que l'attitude de son gouvernement n'avait pas été dictée par des groupes de pression, mais avait été confirmée par une élection et maintenue depuis.

AFP, Reuter, PA

DÉPÊCHES

PROTESTATION : L'Épiscopat polonais a protesté officiellement contre « les méthodes de manipulation de l'information et de l'opinion publique » pratiquées par les médias officiels pour la couverture du procès des policiers assassins du père Jerzy Popieluszko. L'Épiscopat a fait part de son « indignation » devant les reportages « de la presse, de la radio et de la télévision polonaises qui mettent en relief les déclarations des accusés, de certains témoins et des procureurs qui attaquent l'Eglise et ses représentants ». Le verdict sera rendu aujourd'hui.

COOPÉRATION : Le président Fidel Castro se déclare prêt à coopérer aux efforts des Américains visant à obtenir un retrait des troupes cubaines stationnées en Angola, en échange de l'accession de la Namibie à l'indépendance et le retrait des forces sud-africaines du territoire. Dans le dernier entretien publié par le *Washington Post*, Fidel Castro approuve la médiation américaine en Afrique australe et estime que les États-Unis ont ainsi la possibilité d'améliorer les relations entre la Havane et Washington, en cas de succès.

LIQUIDATION : Un ancien chef du Mossad (services secrets) israélien, Issar Harel (70 ans) a déclaré qu'Israël « avait liquidé » dans le passé des criminels de guerre nazis qu'il n'avait pu faire traduire en justice. M. Harel n'a toutefois mentionné qu'un seul nom : Albert Zuckers, responsable de l'assassinat de centaines de Juifs en Lituanie, abattu en 1956. Il a refusé de donner d'autres noms. Il a souhaité une « solution finale » pour Mengele, si ce dernier vit encore.

TCHERNENKO : le directeur de la Pravda, Viktor Afanassiev, a

déclaré à la télévision italienne que le président Constant Tchernenko « est malade ». Il a ajouté ne pouvoir préciser la gravité de son mal, mais a affirmé que le numéro un soviétique multiplie les hommages à M. Tchernenko, absent de la scène publique depuis 41 jours, dans leurs discours électoraux en vue du scrutin du 24 février pour le renouvellement des Soviets des républiques.

GUADELOUPE : sept militants indépendantistes de la Guadeloupe, accusés de complicité dans un attentat qui avait fait 23 blessés le 14 novembre 1983, ont été condamnés hier à des peines de cinq à sept ans de prison par le tribunal correctionnel de Pointe-à-Pitre. Le verdict a mis fin à un long procès que six des inculpés ont transformé en véritable tribune politique.

PÉROU : la police péruvienne a arrêté 2 100 personnes au cours d'une gigantesque rafle déclenchée pour découvrir les guérilleros maoïstes qui ont plongé Lima dans l'obscurité lors de la visite du pape, a annoncé un porte-parole de la police. Au moins 60 membres du mouvement Sentier Lumineux ont été placés en détention ainsi qu'une centaine de prostituées après que des saboteurs eurent détruit des pylones électriques et endommagé deux banques lundi soir.

MINEURS : les mineurs britanniques, en grève depuis 11 mois, pourraient décider d'eux-mêmes de reprendre le travail rapidement, sans plus chercher à conclure un accord avec les Charbonnages, a-t-on indiqué hier de diverses sources. La nouvelle stratégie sera examinée aujourd'hui à une réunion du comité exécutif du syndicat des mineurs à Sheffield, dans le nord de l'Angleterre.

Corée: sévères mesures de sécurité pour le retour de Kim Dae Jung

■ Escorté par des parlementaires américains et la presse internationale, Kim Dae Jung, symbole de l'opposition sud-coréenne, a quitté, hier, Washington, après deux ans d'exil aux États-Unis, pour regagner Séoul où il est attendu demain. Fervent défenseur de la démocratie à l'occidentale, Kim, qui n'hésite pas à qualifier le régime du président Chun Doo Hwan de dictature militaire, n'a pas caché son intention de devenir le chef de l'État sud-coréen.

M. Kim Dae Jung, qui doit regagner la capitale sud-coréenne via Tokyo, est accompagné par un groupe de personnalités américaines, dont les représentants démocrates Edward Feighan (Ohio) et Thomas Foglietta (Pennsylvanie). Ces derniers tiennent à s'assurer que M. Kim ne connaîtra pas à Séoul le sort réservé à l'opposant philippin Benigno Aquino, abattu à sa descente d'avion à Manille en août 1983, au retour d'un exil de trois ans aux États-Unis.

Avant de quitter Washington, M. Kim a indiqué qu'il s'attendait à être arrêté à son arrivée à Séoul, bien que le gouvernement sud-coréen ait assuré qu'il ne lui ferait pas purger une peine de vingt ans de prison imposée en 1980. M. Kim avait été autorisé à se rendre aux États-Unis pour subir un traitement médical.

Après avoir vainement tenté d'empêcher le retour de son ennemi numéro 1 et menacé de le remettre en prison, le gouvernement Chun, visiblement sous des pressions américaines, a annoncé que Kim Dae Jung ne retournera pas en prison. Condamné à



photo UPI

Un groupe d'amis saluent le leader d'opposition sud-coréen Kim Dae Jung à son départ de Washington.

mort par une cour martiale peu après l'arrivée au pouvoir du général Chun en 1980, Kim avait vu sa peine commuée en 20 ans de prison avant de partir pour les États-Unis, officiellement pour un traitement médical à la fin de 1982.

Toutes les précautions sont prises pour que le retour de Kim se fasse sans drame et discrète-

ment. Il est prévisible que ni la radio ni la télévision locales n'oseront « couvrir » l'événement en direct. D'autant plus que le pays est en pleine effervescence électorale. Quatre jours après le retour de Kim, le régime du président Chun subira, en effet, sa première « sanction populaire » avec le scrutin pour le renouvellement de la Chambre unique.

Le gouvernement a annoncé que Kim sera « autorisé à se reposer chez lui » et il paraît acquis qu'on le placera sous surveillance du moins jusqu'aux élections. En revanche, des centaines de Sud-Coréens devraient braver les barrages de police et prendre le chemin de l'aéroport demain pour l'accueillir.

AFP, Reuter

Marchais dénonce la « duplicité » de Mitterrand et des socialistes

■ C'est en opposant résolu que M. Georges Marchais, secrétaire général du Parti communiste français, à l'ouverture du 25e congrès de son parti, à Saint-Ouen, en banlieue de Paris, s'est livré, hier, à un violent réquisitoire contre le Parti socialiste au pouvoir et le président François Mitterrand.

Dans un discours-fleuve qui a duré près de cinq heures, devant 2 000 délégués et une centaine de délégations étrangères, M. Marchais a accusé les socialistes - avec lesquels son parti a gouverné depuis 1981 jusqu'à la rupture en juillet dernier - « d'enfoncer le pays dans la crise et d'exercer la répression contre les travailleurs ». Il a surtout mis en cause le président François Mitterrand, accusé de duplicité, le rendant responsable de l'affaiblissement du PC.

M. Marchais a accusé le chef de l'État d'avoir « des l'origine » compris le bénéfice qu'il pouvait tirer de « la personnalisation à outrance de la vie politique ». Inhérente aux institutions de la République française, dans sa stratégie de conquête du pouvoir à la tête d'une gauche unie. Et cela, dans le but notamment de « démobiliser le mouvement populaire » et de « réduire l'influence du PC ».

Il a proposé, pour assurer une « démocratisation réelle de la vie



photo UPI

Georges Marchais au congrès du PCF.

institutionnelle », que l'actuel mandat présidentiel de sept ans devienne « non renouvelable », et que soient renforcés les pouvoirs du premier ministre et de l'Assemblée nationale. Prolongeant l'autocritique amorcée, il y a six mois, lors du brusque départ des quatre ministres du gouvernement, le secrétaire général du PC

a souligné l'échec de la stratégie d'union de la gauche qui a lié pendant vingt ans son parti aux socialistes.

Il a souligné que la ligne politique définie au 25e congrès consistait à rejeter toute nouvelle alliance au sommet avec les socialistes. « Ils se sont faits », a déclaré M. Marchais, l'écho de toutes les aspirations à la transformation de la société pour freiner les luttes, pour conduire la volonté de changement dans l'impasse électorale et mener aujourd'hui une dure politique d'austérité et de chômage. Ils se sont posés en garant de l'Union de la Gauche pour diviser le mouvement populaire et réduire l'influence du Parti communiste.

Par ailleurs, sans remettre en cause les actuelles relations entre son parti et le PC d'Union Soviétique, M. Marchais s'est borné à reconnaître une fois encore que les communistes français avaient « trop tardé » à accepter la déstalinisation. Le leader communiste n'a ainsi fait aucune concession au courant « rénovateur » qui s'est manifesté de manière sans précédent à tous les échelons de la hiérarchie. On sait que ce courant réclame une distanciation à l'égard de Moscou, une plus grande démocratie dans le fonctionnement du PC et une alliance politique élargie.

AFP, Reuter

L'OTAN déterminée à supprimer le terrorisme

■ Les pays de l'OTAN ont réaffirmé, hier, qu'ils étaient « déterminés » à lutter contre le terrorisme, en regain d'activité depuis quelques mois en Europe.

Dans un communiqué, l'Alliance Atlantique affirme : « nous prenons très sérieusement nos responsabilités à l'égard de nos personnels et de nos institutions de l'OTAN (...) ». Nous sommes déterminés à prévenir et à supprimer le terrorisme qui cherche à miner la stabilité et à détruire les institutions démocratiques. Nous continuerons à rester en contact étroit » à ce sujet.

Ce communiqué a été publié à l'issue d'une réunion régulière des 16 ambassadeurs des pays de l'OTAN auprès du siège de l'Alliance à Bruxelles, au cours de laquelle la question du terrorisme a été évoquée.

De source autorisée, on indique que le bureau de la sécurité de l'OTAN a annoncé l'adoption prochaine d'une série de mesures préventives destinées à renforcer la protection contre les attentats. On sait que les *Cellules Communistes Combattantes*, qui ont perpétré 13 attentats à la bombe contre des installations de l'OTAN, menacent depuis peu de s'en prendre à ses représentants.

Mardi, la France et la RFA avaient annoncé des mesures communes de lutte contre le terrorisme, lors de la visite de M. Laurent Fabius à Bonn. Hier, à Paris, on a annoncé la nomination du commissaire Robert Broussard, fréquemment présenté comme le meilleur policier de France, à la tête des services de lutte anti-terroriste. Le gouvernement français en a profité pour dénoncer vertement les critiques formulées à son égard à l'étranger dans la lutte contre la guérilla urbaine.

D'autre part, le secrétaire d'État au ministère de l'Intérieur, M. Siegfried Froehlich, a déclaré que Bonn craint de nouveaux attentats de la *Fraction Armée Rouge* (RAF) et des enlèvements de personnalités politiques et d'industriels. Pour Bonn, l'arrêt de la grève de la faim des détenus membres ou sympathisants de la RAF ne signifie pas la fin des attentats terroristes.

Au contraire, selon M. Froehlich, les terroristes ouest-allemands tenteraient d'obtenir la libération de leurs camarades détenus, par le biais d'enlèvements de personnalités de haut rang civils et militaires.

AFP, AP, Reuter

L'Inde expulse trois diplomates de l'Est

■ Un diplomate soviétique a été expulsé d'Inde le week-end dernier en même temps que deux diplomates est-allemands et polonais impliqués dans l'affaire d'espionnage révélée le mois dernier, annonçait hier le journal *Indian Express*, qui a le plus fort tirage du pays. Le gouvernement indien s'est toutefois refusé à confirmer ou à infirmer ces expulsions.

Le quotidien, qui avait été le premier à révéler une implication française dans le scandale, a déclaré que le diplomate soviétique avait été prié de quitter le pays après l'arrestation d'un homme d'affaires qui est passé aux aveux. Il a ajouté que deux autres diplomates, des ambassadeurs de Pologne et d'Allemagne de l'Est, s'étaient également vu notifier leur expulsion et que les trois hommes avaient quitté l'Inde pendant le week-end.

Depuis que scandale a été révélé le 18 janvier, la France a rappelé son attaché militaire adjoint et annoncé le retrait de son ambassadeur. En Inde, 16 personnes ont été arrêtées.

Un porte-parole des Affaires étrangères s'est contenté de déclarer que l'enquête se poursuivait et que les « mesures appropriées » étaient prises.

AFP, Reuter

RENAULT 83 Alliance Diesel, 5 vitesses, fait 50.000km d'excellente condition. Spéar Auto 934-4557.

SAAB sport 83, fait ouvrant la porte à la perfection, bonne condition. 382-6472.

SCIROCCO 84, équipée, pc 12.000 km, \$11.500, 342-5121.

SCOUT 79, aut., mécanique parfaite, peinture neuve, \$3.000. 482-2222.

SIROCCO 80, 5 vitesses, 482-2222.

STATION Cavalier 84, auto
51,000km, très propre. Sp
934-4557.

STATION Dodge Aspen A
partail etat, air, \$3000, J.

STATION Mercury 1978,
impeccable, \$1,900, 627-63

SUBARU familiales, 2-80 1-
1980, Montreal 4 Cylindres

SUBARU famille, 80, b
P. Caron, 625-0733. Land

SUBARU 1980 STW 4x4
Andre Lafond, 621-2862.

SUBARU 1982, familie,
ses, echange acceptee, bos
trape, Renault Ville Marie

EXAMINER 1979, 2-80 1-

SUNBIRD famil. J2000, 840 cc, diesel, 41.000 km, \$15.800, 6. **lie 2 ans, bien équipée.**

T-BIRD 1975, moteur à neut. freins, radiateur, silencieux, peinture métallique, pas de femme propriétaire, Suzie

T-BIRD 80, bien équipée, 2 en stock, Mil-Royal Ford

TERCEL mai 1983, 4 porte back, 35.000 km, Ziebert a.m.f.m., \$6.000, après \$5

THUNDERBIRD 79, 2 porte, dau, toit vinyl, \$2500, 747-4

THUNDERBIRD 1984, 3000 cc, air, garantie 2 ans, \$11,500.
THUNDERBIRD 78, bon état, \$2500. discutable. 931-1111.
THUNDERBIRD turbo 1984, 1600 cc, millage, soir 683-3147.
TOYOTA Celica GT 1984, 1600 cc, air, \$2400, 683-2628.
TOYOTA Celica GT5 82, 1600 cc, André Trottier ou 471-3786.
TOYOTA Celica GT 1977, 1600 cc, 6.1, \$3500, 353-4857.

TOYOTA Corolla 78, \$1,250.
Autos Matos, 77 Labelle, 4
16.500 km, automatique et
extras. 483-2957.

TOYOTA Corolla 1984, 4
16.500 km, automatique et
extras. 483-2957.

TOYOTA Corolla SR 5, 5 v
grise et noire. 62.000 km. 2

TOYOTA Corolla 84, aut.,
100.000 km. 651-3307 sair.

TOYOTA Cressida 1982, 4
v, 52.000 km, impeccable
fi 2 ans, 6 pneus neufs, 1 v.

TOYOTA Tercel 1981, 4 vit.
Laval Autos Matos 687-10

TOYOTA Tercel 1981, haut 58.000 km, 54500 discutable

TOYOTA Tercel, 1980, 50.000, vitesses, 32.900. Tel. 661-41

TOYOTA Tercel 81, très prix à discuter. 663-8132

TOYOTA Tercel 82, 4 portes, 44.000km. Voir 285-2707, 7

TOYOTA Van 84, tout état comme neuve. 1-227-2241

TRANS AM 83, noire, 1-touche file 6 mois, \$11,900. 1-373-4

TRANS AM, 84, A-1, 7.000 km, équipée, noir, \$16,500, 32

VAN Dodge 79, \$1600, vitres élec, places, 465-6331.

VAN DE VILIE Dodge 1984, s.e. air climatise, vitres élec, a.m. f.m. cassettes, 659-6840.

VOLKS Jetta GLI 1984, garans, 49700, J.K. Engr. 681-1111.

VOLKS Jetta GLI '84, 4 ans, garantie Jans, J.K. Engr. 681-1111.

VOLKS Pick up, diesel, 80, boîte, 110,000 km. \$5500.

VOLKS Rabbit 80, deluxe stereo, 110,000 km, moteur cable, Dubois: 472-7089 so

VOLVO GT 80 noir, 2 portes, 5 vitesses, toit ouvrant, F. millages, garantie, 381 396. Papineau, Charles Gorceau.

VOLVO 122, 69, excellente finition, 676-9430.

VOLVO 1974, modèle 144, b. \$750, 368-3650.

VOLVO 1980, 4 portes, di. manuelle over drive, 659-1000.

VW diesel, Jetta 1984, toit amfm cassettes, \$9,900. 7

ULT!

STARIE

527-85
baines
000 \$

99
s consecutifs
os annonces
-7111

ns frais
5013
endredi

ette offre est
s limite.

(340) EMPLOIS D

MANNEQUINS pour détail et plus. Agence Johanne S. 288-0330

MASSEUSES avec expérience. 2114.

OUVRAGE générale pour personne débrouillarde. d'ac. soignée. Bilingue, avec de chauffeur, minimum 25 présenter au 1225 Notre

**PREPOSE AU
MELANGE D'ENCR**
Personne d'expérience dem
pour fabriquer encres d'im
et/ou teinture. Secteur SI-L
322-8310.

SOLLICITEUSES(EURS)
rience, bilingues, matura
plan de nettoyage. Emploi
Salaire: 5817 av. du Parc,
322-8310.

343 EN
DEMA

ACCOMPLI MODELE MAS
340-1637

APPRENTI électricien 2e
recherche d'emploi, 353-4

DÉCÉDÉ SUBITEMENT

Alfred Gagliardi laisse la communauté italienne dans le deuil

■ Le décès subit de M. Alfred Gagliardi, dans la nuit de mardi à mercredi, a plongé la communauté italienne de Montréal dans la consternation. Elle vient de perdre, en effet, une de ses personnalités les plus éminentes et les plus connues au Québec.

LILY TASSO

« Il était l'un de nos représentants les plus valeureux. Il avait réussi dans le monde des affaires et il suscitait l'admiration par son franc parler et son désir de promouvoir la communauté », confie M. Michel Trozzo, président de la Fédération des Associations calabraises du Canada.

Né à Montréal le 11 mai 1920 de parents nés de la Calabre, M. Gagliardi avait eu une carrière aussi fulgurante que diversifiée. En 1950, il devenait le premier conseiller municipal d'origine italienne à

la Ville de Montréal et quelques années plus tard, membre de son Comité exécutif. Il avait été réélu trois fois, en 1954, en 1957 et en 1960.

Homme d'affaires dynamique, il fondait, en 1952, un hebdomadaire, le « Corriere Italiano », qu'il avait continué à diriger jusqu'à la fin. L'année suivante, il créait l'agence de voyages « Italian Express ». En 1966, c'est la compagnie Cinetecnica Inc. qui voyait le jour par ses soins et, en 1968, son projet de Village italien à St-Louis-de-Terrebonne se concrétisait. Dix ans plus tard, soit en 1976, il lançait la compagnie Aliments Vivi Inc.

M. Gagliardi avait l'etoffe d'un communicateur. Aussi, parallèlement à ses activités dans le monde des affaires et au « Corriere Italiano », il diffusait dès 1948, l'émission « Eco d'Oltremare », six soirs par semaine, en français

et en italien, sur les ondes de CHLP, La Patrie. En 1957, après la fermeture de ce poste, CHRS Rive Sud prenait la relève et l'invitait à poursuivre ses diffusions. En 1965, M. Gagliardi lançait l'émission Teledomenica, diffusée chaque dimanche au canal 12, CFCF-TV, de 10 h 30 à 13 h.

M. Gagliardi a joué également un rôle important dans sa communauté en tant que président général de l'Ordre des Fils d'Italie, fonction qu'il occupait depuis 1961.

M. Alfred Gagliardi laisse dans le deuil sa femme, née Louise Taillefer, et ses enfants: Nicole, Francine, Alfred Jr et Carole.

La dépouille mortelle est exposée dès aujourd'hui à partir de midi au Salon Granato, rue Jean-Talon. Les funérailles auront lieu, demain, vendredi, à 11 h, à l'église Notre-Dame de la Défense.

TRANSPORT EN COMMUN

Participation des usagers?

■ Les délégués du Conseil central de la CSN ont adopté, hier soir, un document qui réclame une participation active des usagers dans l'administration de la future Commission des transports en commun de la CUM. A la veille des audiences publiques sur la restructuration de la CTCUM, les syndiqués de la CSN estiment que les usagers devraient représenter au moins le tiers des futurs dirigeants de la Commission.

FLORIAN BERNARD

Le document du Conseil central propose que le prochain conseil d'administration soit composé de neuf personnes; un président, un directeur général, deux élus provenant de Montréal, deux élus des villes de banlieue et trois représentants des usagers, recrutés parmi les organismes oeuvrant dans le milieu et représentatifs de la clientèle du transport en commun.

MARIE-ANTOINETTE

Menace de grève

■ QUÉBEC (PC) — Les quelque 800 employés des restaurants Marie-Antoinette menacent de déclencher la grève à compter de samedi.

Le Syndicat des métallos (FTQ) a annoncé, hier, que 326 des 500 employés qui ont participé aux assemblées générales tenues au cours des derniers jours s'étaient prononcés par scrutin secret en faveur du déclenchement d'une grève au moment jugé opportun.

Une séance de négociation doit avoir lieu jeudi après-midi et s'il n'y a pas d'entente, la grève sera déclenchée samedi matin, a fait savoir le syndicat dans un communiqué.

On précise que les négociations achoppent sur les clauses salariales.

Voici un numéro chanceux pour la fin de semaine.

À partir de

29,96\$

par jour

La fin de semaine abordable Hertz est offerte aux comptoirs suivants:
La Baie (1475 rue Aylmer), 842-8537
l'aéroport, 636-9530



Le choix #1 pour louer une voiture.



Certaines restrictions aux conditions s'appliquent.

Pour de plus amples renseignements au sujet des autres programmes abordables de Hertz, composez le 1-800-268-1311.

Pente

D'INVENTAIRE

1985
l'année du Père

MOBILIER DE SALLE À MANGER

FINI CHÈNE
TABLE AVEC 2
RALLONGES
4 CHAISES
2 FAUTEUILS DROITS
BAHUT - VAISSELIER

\$2297⁰⁰
(9 pièces)

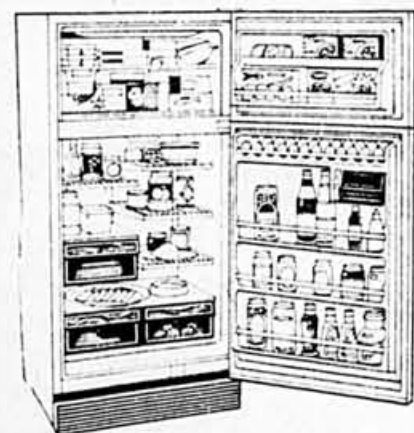
MOBILIER DE CHAMBRE À COUCHER

FINI CHÈNE
COMMODE TRIPLE
MIROIR À AILETTES
TÊTE DE LIT 54-60
2 TABLES DE CHEVET
SEMAINIER

\$1957⁰⁰
(6 pièces)

Appareils
électroménagers

Inglis



RÉFRIGÉRATEUR SANS GIVRE

17 PIEDS CUBES

- poignées à fini veiné bois de luxe
- clayette de congélateur toute largeur
- bac à glaçons coulissant
- deux bacs à légumes
- roulettes pour déplacement

SPECIAL DU PÈRE



CUISINIÈRE 30"

- horloge numérique, réglable pour cuisson
- «différée» et «arrêt»
- couvre-fusibles à dessus rabotable
- réglage variable du grillage du four
- tableau de commande vitre
- surface de cuisson monopiece en porcelaine
- porte en verre noir
- panneaux latéraux réversibles

PRIX SPECIAL DU PÈRE



MACHINE À LAVER

- six cycles
- deux vitesses de lavage et d'essorage
- réglage de niveau d'eau variable
- cinq réglages de température d'eau
- filtre à charpie autonettoyant

PRIX SPECIAL DU PÈRE

SÈCHEUSE

- trois réglages de cycles
- cinq réglages de température
- grille de séchage sans culbute
- lampe d'intérieur du tambour
- signal de fin de cycle

PRIX SPECIAL DU PÈRE

* SATISFACTION GARANTIE • LIVRAISON GRATUITE DANS UN RAYON DE 100 KM • PLAN DE MISE DE CÔTÉ, 6 MOIS SANS INTERET. Livraison sous 30 jours pour certains articles en promotion.

le Père du Meuble^{MC}

HEUREUSEMENT QU'ON EST LÀ!

3675, boul. St-Martin
Chomedey, Laval
Tel: 682-1414

2391, rue Chambly
Longueuil
Tel: 647-1141

4646, av. du Parc
Montréal
Tel: 273-9901

12300 Albert Hudon
Montréal-Nord
Tel: 321-3310

30% de rabais!

Offre de magnifiques tapis marocains de Fez chez Eaton!

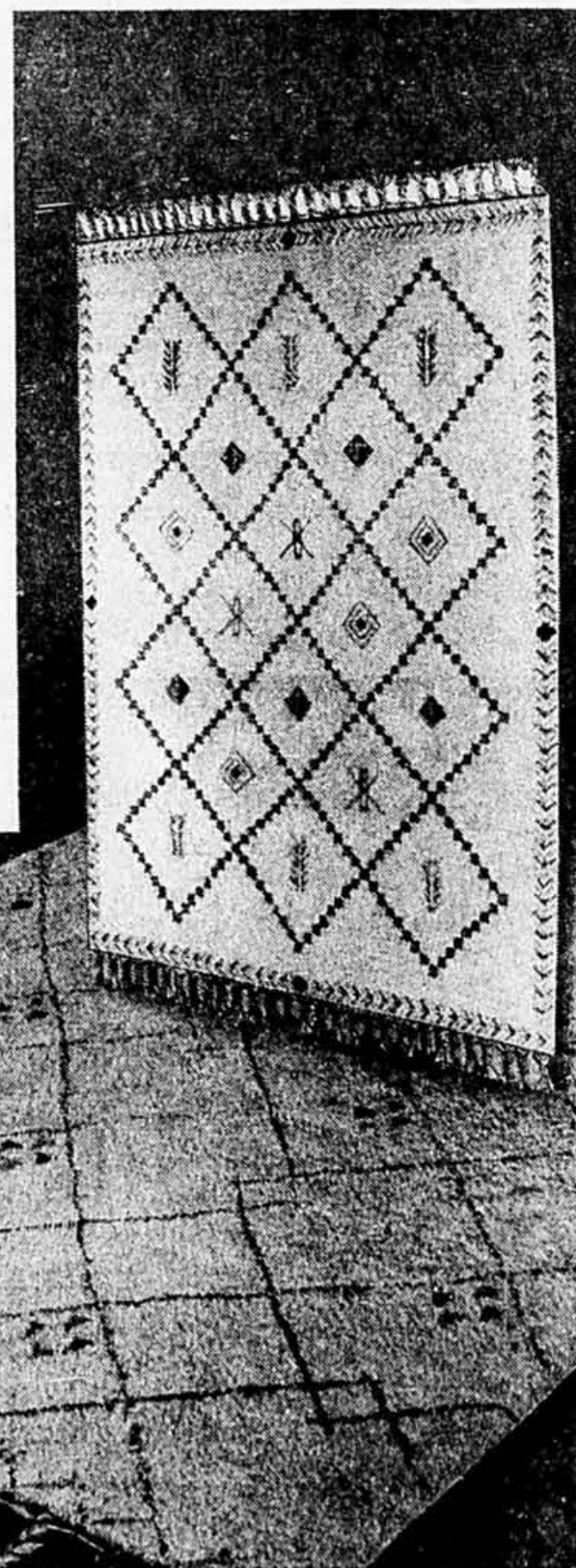
Une touche d'exotisme qui rehaussera le décor de votre demeure. Ces tapis marocains de Fez vous sont offerts à 30% de rabais sur le prix courant étiqueté, chez Eaton Centre-ville seulement.

Des tapis en riches fibres de laine nouées à la main par les artisans berbères du Maroc, qui utilisent toujours les méthodes éprouvées de confection et de tissage légues par leurs ancêtres. Leurs classiques motifs géométriques ont été adaptés à un style plus contemporain qui se coordonne à tout genre d'ameublement. La plupart des motifs sont de ton or, brun, rouille ou olive, sur fond ivoire. Venez les voir, cette sélection vous plaira!

Choix incomplet de modèles dans certaines dimensions.

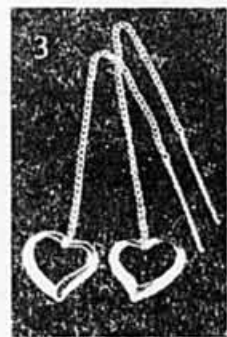
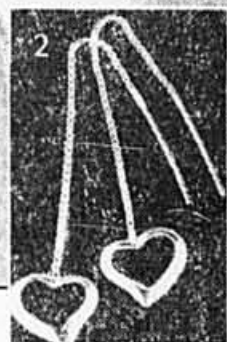
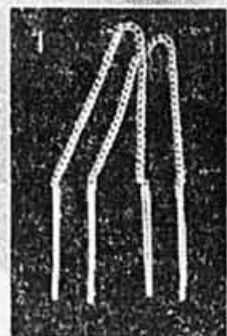
Eaton Centre-ville seulement, 6^e étage, Rayon 373.

Achats en personne seulement.



EATON
VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX

Boucles d'oreilles en or 10 carats à prix spécial Eaton... rien que pour elle!



Prix Eaton
1999
la paire

À la Saint-Valentin, offrez-lui la lune ou les étoiles... deux coeurs ou des perles... des plaquettes d'or ou des perles en onyx... que vous trouverez au bout des chaînettes en or 10 carats de ces boucles d'oreilles qui se glissent dans le lobe des oreilles percées. Elles sont offertes à prix spécial à l'occasion de la Saint-Valentin et ce, **jusqu'au 21 février!** N'est-ce pas une bien jolie façon de lui prouver votre affection?... d'autant plus que la lune ou les étoiles sont à votre portée!

1. Plaquettes.
2. Coeur flottant sur chaîne à maillons cubiques.
3. Coeur flottant sur chaîne à maillons incurvés.
4. Étoiles.
5. Coeur plein.
6. Perles d'eau douce.
7. Étoiles ajourées.
8. Perles en onyx.
9. Perles de culture.
10. Lunes.

Eaton Centre-ville, rez-de-chaussée, et à ou par Anjou, Pointe-Claire et Laval, St-Bruno. Rayon 215.
Venez ou téléphonez: **284-8484.**

UN AUTRE SERVICE EATON!
DECLARATIONS D'IMPÔTS
REMPLIES PAR
H&R BLOCK
dans la plupart des magasins Eaton

Venez ou
téléphonez
284-8484



Crédit accepté
avec
la carte Eaton.



Les cartes American Express
et Visa sont aussi acceptées
pour les achats en personnel.

EATON
VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX

Fermeture du Musée des Postes à Ottawa

La Société canadienne des Postes a annoncé la fermeture — plutôt brusque du Musée national des Postes, à Ottawa. L'institution qui a été ouverte en 1974, devra fermer le 1er mars et, bientôt après, quitter les lieux qu'elle occupe dans l'édifice de la Chambre des Communes, rue Wellington, depuis 1980.

Denis MASSE

La fermeture qui a été annoncée à la trentaine d'employés lundi dernier, entraînera la mutation d'une vingtaine d'entre eux dans d'autres services de la Société canadienne des Postes.

Cependant, l'administration postale a annoncé son intention de conserver deux services qu'elle juge essentiels, soit la bibliothèque et la collection nationale des timbres-poste et de rendre ces services accessibles au public des qu'on aura trouvé un local convenable.

Tout le reste, soit toutes les pièces d'exposition du Musée, la boutique de souvenirs et les vitrines doivent être emballées et entreposées quelque part à Ottawa d'ici à ce que le Musée puisse être localisé ailleurs.

La fermeture brusque du Musée consterne les milieux philatéliques pour qui l'institution servait de source de référence pour leurs travaux de recherche, pour les collectionneurs et les historiens.

Lorsque le Musée avait ouvert ses portes en 1974, il était logé dans une partie de l'immeuble Sir Alexander Campbell, dans le secteur Confederation Heights. Son déménagement au 180 rue Wellington en 1980, l'avait d'une part implanté en plein centre-ville d'Ottawa, à peu près en face du Parlement et lui avait procuré un espace beaucoup plus grand, ce qui le rendait des plus attrayant pour les touristes de la capitale et les nombreux groupes scolaires qui le visitaient régulièrement.

Les dirigeants syndicaux estiment, pour leur part, que la Société canadienne des Postes n'est pas prête à rouvrir le musée ailleurs et que les 21 employés à qui l'on va offrir d'autres postes pourraient être mis à pied s'ils ne sont pas satisfaits des nouvelles offres d'emploi qui leur seront faites.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES SOUSSIONS



SOCIÉTÉ DES ALCOLS DU QUÉBEC

appel d'offres

Les soumissions pour les appels d'offres mentionnés ci-dessous seront reçues et ouvertes par la Société des alcools du Québec au plus tard à l'heure et la date spécifiées, tel que stipulé au document d'appel d'offres.

PROJET:
**BOÎTES VINIERS
4 LITRES IMPRIMÉES
(carton SBS laminé sur
flûte E, encre U.V.)
DOSSIER: SP-584**

Jeudi le 21 février 1985 à 15:00 heures
(heure locale)

PROJET:
**FORMULES D'AFFAIRES
DOSSIER: SP-585**

Vendredi le 22 février 1985 à 11:00 heures
(heure locale).

Le soumissionnaire devra pouvoir réaliser l'entière fabrication au Québec en utilisant des matériaux québécois.

Cautionnement de soumission de 10%.

Les documents complets d'appel d'offres sont disponibles du lundi au jeudi (inclusivement) de 8:30 heures à 12:30 heures et de 13:30 à 17:00 heures et le vendredi de 8:30 heures à 12:30 heures, aux adresses suivantes:

SIÈGE SOCIAL
905 Ave de Lorimier
Montréal, P.Q.
H2K 3V9

**CENTRE
DE DISTRIBUTION
DE MONTRÉAL**
2021 des Fûtaillies
Montréal, P.Q.
H1N 3M7

**CENTRE
DE DISTRIBUTION
DE QUÉBEC**
2900 rue Einstein
Ste-Foy, P.Q.
G1X 3X4

Un versement remboursable de cinquante (\$50.00) dollars est requis pour obtenir un document d'appel d'offres ainsi que pour chaque exemplaire additionnel. Ce montant est payable en argent comptant ou sous forme de chèque visé tiré sur une banque à charte canadienne ou sur une caisse d'épargne ou de crédit du Québec à l'ordre de la Société des alcools du Québec. Les documents complets d'appel d'offres sont également disponibles gratuitement pour consultation sur place.

Lorsque requis, le soumissionnaire doit fournir avec sa soumission comme garantie de soumission, soit un chèque visé en monnaie légale canadienne établi à l'ordre de la Société des alcools du Québec et tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse d'épargne ou de crédit du Québec pour la valeur spécifiée, soit une police de garantie équivalente, souscrite par une compagnie autorisée à se porter caution dans le Québec.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations manufacturières qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société des alcools du Québec sont admises à soumissionner.

La Société des alcools du Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

APPEL D'OFFRES

Fermeture 15h00, heure de Montréal
Mardi le 26 février 1985

**MODIFICATIONS AU
SYSTÈME DE CHAUFFAGE**

LE C.L.S.C. J.-Octave-Roussin demande des soumissions pour des modifications au système de chauffage et sa transformation au chauffage « Bi-énergie » pour son bâtiment principal.

Les soumissions cachetées, dûment affranchies, doivent être reçues à l'heure et à la date indiquées plus haut au bureau du:

DOCTEUR MARC LAVALLÉE
C.L.S.C. J.-Octave-Roussin
13926, rue Notre-Dame est
Pointe-aux-Trembles, Québec H1A 1T5

Toutes les conditions sont contenues dans un document qui est disponible aux bureaux de:

LA SOCIÉTÉ LA HAYE ET OUELLET
2500, chemin Bates, 2e étage
Montréal, Québec H3S 1A6

Chaque exemplaire de ce document peut y être obtenu sur paiement d'une somme non remboursable de 40\$, payable par chèque visé ou mandat à l'ordre de LA SOCIÉTÉ LA HAYE ET OUELLET, du lundi au vendredi, de 09h00 à 17h00.

Pour être considérée, toute soumission devra être accompagnée d'une garantie de soumission au montant de:

- a) 10% du montant de la soumission lorsque fourni sous forme de cautionnement de soumission.
- ou
- b) 5% du montant de la soumission lorsque fourni sous forme de chèque visé.
- c) Toutes les exigences énumérées au chapitre 04-01-04 des conditions générales des documents.

Seules les personnes, sociétés, compagnies, corporations qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de LA SOCIÉTÉ LA HAYE ET OUELLET sont autorisées à soumissionner.

La Société se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

LA SOCIÉTÉ LA HAYE ET OUELLET
Pour information:
(514) 731-9648

XEROX CANADA INC.

AVIS DE DÉCLARATION DE DIVIDENDE

AVIS est donné par les présentes qu'un dividende de dix-huit cents (0,18\$) l'action ordinaire entièrement acquittée des capital-actions en circulation de Xerox Canada Inc. a été déclaré payable le 20 février 1985 aux détenteurs d'actions ordinaires inscrits à la fermeture des bureaux le 14 février 1985.

Howard J. Kaufman
Vice-président,
Secrétaire et
directeur du service
Juridique

Le 5 février 1985
North York, Ontario

**Suite des Avis légaux
on pages D 11 et E 8**

Élection générale de 1984

Sommaire des dépenses d'élection
pour la circonscription fédérale de

SAINT-DENIS

CANDIDAT	BEN RHINO 97 MICHEL BENOIT	SERGE BUCHET	CLOVIS GAUDET	PETER GEORGAKAKOS	CLAUDE LAMOUREUX	SCOTT McKAY	MARCEL PRUD'HOMME	SAMUEL WALSH
	RHINOCÉROS	RÉPUBLIQUE	P.N.	P.C.	INDÉPENDANT	N.P.D.	LIBÉRAL	COMMUNISTE
Agent officiel	D. Tremblay	J.P. Brunet	B.L. Longpré	G. Poupard	R. Bélanger	M. MacLean	A. Bernard	D. Amadou
Nombre de donateurs	0	0	3	1,741	0	6	135	3
Contributions	\$ 0	0	275.00	30,807.68	0	50.00	32,519.70	435.00
Dépenses d'élection payées	\$ 0	NON	520.88	37,023.00	NON	50.00	34,420.99	425.00
Créances impayées - non contestées	\$ 0	REÇU	0	0	REÇU	0	0	0
Créances impayées - contestées	\$ 0	0	0	0	0	0	0	0
Total des dépenses d'élection	\$ 0	0	520.88	37,023.00	0	50.00	34,420.99	425.00
Deduire: dépenses personnelles du candidat	\$ 0	0	319.88	2,950.00	0	0	536.37	0
Total des dépenses d'élection assujetties à la limite	\$ 0	0	201.00	34,073.00	0	50.00	33,884.62	425.00
Limite permise des dépenses d'élection	\$ 35,770.52	35,770.52	35,770.52	35,770.52	35,770.52	35,770.52	35,770.52	35,770.52
Vérifié par	Nicole St-Pierre C.A.		Étienne Mailhot C.A.	Non reçu		Louis Masson C.A.	François Gervais C.A.	Jean Pichette C.A.

Le rapport complet concernant les dépenses d'élection des candidats susmentionnés peut être examiné par tout électeur au bureau du président d'élection.

NOM **GILBERT RUPP**
ADRESSE **8660, rue Henri-Julien, Montréal, H2P 2J7**

Publié par le Directeur général des élections conformément à l'article 63 de la Loi électorale du Canada.



AVIS LÉGAUX · APPELS D'OFFRES · SOUMISSIONS

APPEL D'OFFRES

Projet: Nouveaux locaux du C.L.S.C. de Hull
Installation d'un système de climatisation
85, rue St-Rédempteur, Hull, Québec

Le Centre Local des Services Communautaires de Hull, propriétaire, demande des soumissions pour l'installation d'un système de climatisation au 85, rue St-Rédempteur, Hull, Québec.

Seuls sont autorisés à soumissionner pour l'exécution des travaux les entrepreneurs qualifiés au sens de la Loi sur la qualification des entrepreneurs de construction qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec. Pour la présente soumission, l'entrepreneur en mécanique agira comme entrepreneur général.

Les plans, devis, documents contractuels pourront être obtenus au bureau du propriétaire.

C.L.S.C. de Hull,
85, rue St-Rédempteur,
Hull, Québec.

contre un dépôt non remboursable de cinquante dollars (\$50.00) sous forme de chèque visé fait à l'ordre du propriétaire.

Les autres renseignements pourront être obtenus au bureau de l'ingénieur:

L & F Consultants Inc.
45, rue St-Malo,
Aylmer, Québec
Tel.: 777-8197.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de 10% (dix pour cent) du montant de la soumission, à l'ordre du propriétaire, ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant et valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions.

Les soumissions, l'original et deux copies dans des enveloppes cachetées et adressées au soumissionnaire, seront reçues jusqu'à quinze (15) heures, heure en vigueur localement, le 1er mars 1985 au bureau du propriétaire, 85, rue St-Rédempteur, Hull, Québec, pour y être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

L'entrepreneur soumissionnaire a la responsabilité de s'assurer que les sous-traitants qu'il a choisis dans les spécialités ci-dessous mentionnées lui fourniront, à leurs frais, un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun pour cinquante pour cent (50%) du prix du contrat de la spécialité.

Spécialités: Montant du chèque visé ou du cautionnement:
Travaux d'architecture: 10% du montant de la soumission
Électricité: 10% du montant de la soumission

Les soumissions de ces sous-traitants seront accompagnées d'un chèque visé au montant stipulé ci-dessus, fait à l'ordre du propriétaire, ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant, valide pour soixante (60) jours de la date d'ouverture des soumissions.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission, et doivent s'assurer qu'ils détiennent les permis et licences requis.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions de l'article en conseil 3322 en date du 9 novembre 1972.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

Paul Leguerrier, Directeur général
31-01-85



Centre local de services
communautaires de Hull

avis public

Gouvernement du Québec
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

REQUÊTE POUR FIXATION DE TAUX DU LIEU D'ÉLIMINATION DE DÉCHETS DE LA COMPAGNIE MIRON INC.

LOI SUR LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT
ARTICLE 64.4

AVIS

La date d'audition pour
la présente requête a été fixée
au 19 février 1985,
à 10 heures,
en la salle 47.10
au 5199, Sherbrooke est,
Montréal.

RAYMOND CONTI
Sous-ministre adjoint

Québec

Suite des Avis légaux
en pages D 11 et E 7

SOLDE DE FOURRURES D'UN MILLION DE DOLLARS CHEZ EATON CENTRE-VILLE



Plus que
3 jours

Voici l'occasion de vous procurer la fourrure dont vous rêvez depuis longtemps! Tous nos manteaux et vestes de fourrure en magasin sont à prix spéciaux! Et notre collection est superbe. Bien sûr, notre personnel spécialisé sera là pour vous guider dans votre choix. Les retouches mineure et la pose d'initiales seront effectuées sans frais supplémentaires. Hâtez-vous de venir, le solde de fourrures d'un million de dollars chez Eaton Centre-ville se termine le samedi 9 février.

Quelques exemples de nos super-aubaines:

• Manteaux de vison femelle naturel. Peaux allongées. Foncé d'élevage, pastel ou demi-sang. Prix Eaton

2998.00 à 3998.00 ch.

• Manteaux de vison naturel. Peaux allongées. Foncé d'élevage, pastel ou demi-sang. Prix Eaton

1998.00 à 2998.00 ch.

• Manteaux de raton laveur naturel. Peaux allongées. Prix Eaton

1498.00 à 2498.00 ch.

• Manteaux de coyote naturel. Peaux allongées. Prix Eaton

1698.00 à 2798.00 ch.

• Manteaux de renard bleu naturel. Peaux allongées. Prix Eaton

1698.00 ch.

• Vestes de coyote naturel. Prix Eaton

998.00 ch.

• Vestes de renard bleu naturel. Prix Eaton

1198.00 à 1398.00 ch.

Eaton Centre-ville seulement. Salon de la fourrure, 3e étage. Rayon 248.

Achats en personne seulement



Credit accepte avec la carte Eaton.

Les cartes American Express et Visa sont aussi acceptées pour les achats en personne.



Donnez
à la Fondation des
maladies du cœur

EATON

VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX

Élection générale de 1984

Sommaire des dépenses d'élection
pour la circonscription fédérale de

PAPINEAU

CANDIDAT	PAUL COMTOIS	SUZANNE DAGENAIS	GILLES GERVAIS	TONY IACOBACCIO	CHRISTIAN JOLICOEUR	DORIS LACROIX	GILLES MAILLÉ	ROLAND MIREAULT	ANDRÉ OUELLET
	N.P.D.	COM.	RÉPUB.	P.C.	RHINO.	AUCUNE	P.N.	C. SOCIAL	LIBÉRAL
Agent officiel	N. Froment	M.C. Soto	B. Kander	C. Perrault	M. Miljevic	L. Himbeault	G. Rainville	D. Mireault	B.J. Pateras
Nombre de donateurs	26	1	0	76	0	0	14	0	36
Contributions	\$ 1,873.50	200.00	0	35,695.27	0	0	5,153.41	0	54,937.90
Dépenses d'élection payées	\$ 2,134.19	200.00	0	34,503.28	0	235.00	4,651.14	166.94	37,878.97
Créances impayées - non contestées	\$ 0	0	0	2,000.00	0	0	0	0	0
Créances impayées - contestées	\$ 0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total des dépenses d'élection	\$ 2,134.19	200.00	0	36,503.28	0	235.00	4,651.14	166.94	37,878.97
Deduire: dépenses personnelles du candidat	\$ 480.90	0	0	4,337.47	0	35.00	0	166.94	3,200.00
Total des dépenses d'élection assujetties à la limite	\$ 1,653.29	200.00	0	32,165.81	0	200.00	4,651.14	0	34,678.97
Limite permise des dépenses d'élection	\$ 35,132.94	35,132.94	35,132.94	35,132.94	35,132.94	35,132.94	35,132.94	35,132.94	
Vérifié par	Non reçu	Non reçu	Romain Audet C.A.	Robert Gagliardi C.A.	Nicole St-Pierre C.A.	Gazelais Lavoie C.A.	Guy Patenaude C.A.	Ronald Schiller C.A.	Normand Chalifoux C.A.

Le rapport complet concernant les dépenses d'élection des candidats susmentionnés peut être examiné par tout électeur au bureau du président d'élection.

NOM: LUCILLE GIRARD
ADRESSE: 7588, Av. Henri-Julien, Montréal, H2R 2B4

Publié par le Directeur général des élections conformément à l'article 63 de la Loi électorale du Canada.

